



ÉTÉ JEUNES ENVIRONNEMENT 2026



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Partenariat entre l'Administration communale d'Estaimpuis et

Mr/Melle (Nom et Prénom)

Pour la période du inclus

- Mon action est d'ordre **environnemental** et elle s'étend sur le territoire d'**Estaimpuis** ;
- Ma journée débute **au local à 9h** (tout empêchement devra être signalé au préalable au 056/48.13.62 ou au 0473/67.23.43) ;
- Ma journée se termine **au local à 16h30** ;
- Mes repas (que j'apporte - ! **pas de boissons alcoolisées** ! -) seront pris en groupe, au local, ou sur le lieu de travail entre 12h et 12h30 ;
- Mon travail se fera surtout à l'extérieur, je prévois donc des vêtements adaptés, des bottes ou des chaussures de circonstance ainsi qu'un k-way ;
- Mes déplacements du local aux lieux de mes prestations se feront à **vélo**. Je dois également avoir un **cadenas**. L'administration communale décline toute responsabilité en cas de vol de vélo ;
- Mon vélo sera **réglementaire et en état de fonctionner** ;
- Je mets un casque ainsi qu'un gilet jaune **tous les jours** lors de mes déplacements à vélo ;
- Je n'emporte pas inutilement des objets de valeur (GSM, bijoux...). L'Administration communale décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ;
- **Interdiction formelle**
 - D'utiliser son téléphone pour une autre raison que professionnelle ;
 - De fumer durant ses heures de travail ;
 - Le responsable sera en droit de confisquer les cigarettes jusqu'à la fin de la journée, de même pour le GSM ;
- À tout moment, l'administration communale se réserve le droit absolu d'exclure un jeune qui ne se soumet pas au règlement ou qui, par ses actes, gestes, paroles, écrits, attitudes... nuit à la bonne marche de l'organisation et/ou du travail demandé.

Je m'engage à respecter :

- **Les horaires** ;
- **Le code de la route** ;
- **L'environnement** ;
- **Les directives données concernant les travaux à effectuer** ;
- **Le matériel en prêt et sa restitution après utilisation** ;
- **Les gens que je suis appelé à rencontrer et ceux avec qui je travaille** ;
- **Le présent code de bonne conduite.**

Fait à, le 2026

Signature précédée de la mention "lu et approuvé".